



Bulletin officiel
de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse
et des Sports

n° 40
2026

Bulletin officiel n° 40 du 22 octobre 2026

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo40-0>

Sommaire

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'économie et de la finance (termes, expressions et définitions adoptés)

→ [Liste JO du 29-9-2026](#) - NOR : CTNR2622964K

Enseignements secondaire et supérieur

Brevet de technicien supérieur

Mise à jour des groupements de spécialités de BTS pour l'évaluation ponctuelle écrite de mathématiques – Session 2027

→ [Note de service du 12-10-2026](#) - NOR : ESRE2625001N

Enseignements primaire et secondaire

Examens

Calendrier 2027 du baccalauréat général et technologique dans les centres ouverts à l'étranger

→ [Note de service du 05-10-2026](#) - NOR : MENE2625294N

Conseils, comités, commissions

Désignation du responsable des comités de relecture prévu dans le projet stratégique de service 2025-2030 de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

→ [Arrêté du 01-09-2026](#) - NOR : MENI2626215A

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'économie et de la finance (termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2622964K

→ Liste - JO du 29-9-2026

Ministère de la Culture

I – Termes et définitions

centralisation de trésorerie

Domaine : Finance.

Synonyme : gestion centralisée de trésorerie.

Définition : Gestion centralisée des flux de trésorerie à l'intérieur d'un groupe d'entreprises, qui permet de compenser les excédents et les déficits de chacune d'entre elles et ainsi de limiter le recours aux banques ou au marché financier.

Équivalent étranger : cash pooling, cash-pooling.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « gestion centralisée de la trésorerie » au Journal officiel du 28 décembre 2006.

décentralisation de la finance

Abréviation : DÉFI (langage professionnel).

Domaine : Finance.

Définition : Plateformisation des opérations financières qui repose sur des procédures informatiques décentralisées utilisant notamment des registres partagés et des protocoles d'échange décentralisé.

Note :

1. La décentralisation de la finance permet de ne pas faire intervenir de personnes physiques ou morales susceptibles d'être tenues pour juridiquement responsables du respect de la réglementation.
2. On trouve aussi le terme « finance décentralisée ».

Voir aussi : plateformisation, protocole d'échange décentralisé, registre partagé.

Équivalent étranger : decentralized finance (DeFi).

effet de réseau

Domaine : Économie générale.

Définition : Relation s'exprimant par une fonction croissante entre le nombre total d'utilisateurs d'un bien ou d'un service et l'utilité de celui-ci pour chacun d'entre eux.

Note :

1. L'effet de réseau associé à un bien ou à un service est une externalité positive pour chacun de ses utilisateurs quand leur nombre augmente, une externalité négative quand il diminue.
2. L'effet de réseau concerne, par exemple, un moyen de communication ou un moyen de paiement.

Voir aussi : externalité.

Équivalent étranger : network effect.

fonds perpétuel

Domaine : Finance.

Définition : Fonds sans limitation de durée investi en actifs non cotés, dont le capital évolue dans le temps au gré des apports et des retraits des investisseurs.

Note : Les principaux fonds perpétuels sont investis en capital, en dette privée ou en actifs immobiliers.

Voir aussi : investissement en capital.

Équivalent étranger : evergreen fund.

gestion des relations avec la clientèle

Abréviation : GRC.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Ensemble des actions qu'une entreprise ou une organisation met en œuvre pour fidéliser et développer sa clientèle.

Équivalent étranger : customer relationship management (CRM).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 26 mars 2004.

indicateur net de recommandation

Abréviation : INR.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Indicateur de la disposition des clients à recommander une enseigne, une marque ou un produit, évaluée par la différence entre la proportion de ceux qui déclarent être prêts à le faire et de ceux qui se déclarent plus réservés.

Note :

1. La disposition d'un client à recommander une enseigne, une marque ou un produit est généralement mesurée par une note comprise entre 0 et 10 : ne sont prises en compte que les notes 9 et 10, indiquant que le client est favorable à une telle recommandation, et les notes qui vont de 0 à 6, marquant une réticence du client.
2. « Net Promoter Score (NPS) », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : –

jeton même

Forme développée : cyberjeton même.

Domaine : Finance-Économie générale.

Définition : Cyberjeton dont le nom reprend un élément culturel facilement identifiable, devenu viral dans l'internet, et dont la promotion s'appuie sur cet élément.

Note :

1. Un jeton même peut reprendre le nom d'un personnage réel ou fictif.
2. Les jetons mêmes se prêtent particulièrement aux escroqueries aux cyberjetons.

Voir aussi : cyberjeton, escroquerie aux cyberjetons.

Équivalent étranger : meme coin, memecoin, meme token.

nominite, n.f.

Domaine : Communication.

Définition : Tendance d'une personne à émailler ses discours de noms de personnalités ou d'institutions reconnues en vue de s'en attribuer l'autorité ou de se prévaloir d'une familiarité avec elles.

Équivalent étranger : name dropping.

non-présentation, n.f.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Transports et mobilité.

Synonyme : faux bond.

Définition : Situation où une personne ne se présente pas pour honorer sa réservation ou son rendez-vous sans avoir prévenu le professionnel ou l'entreprise concernés dans un délai raisonnable.

Note : Une non-présentation peut concerner par exemple une prestation de voyage ou de restauration, ou un rendez-vous médical.

Équivalent étranger : no show.

Attention : Cette publication annule et remplace celles des termes « défaillance du voyageur » au Journal officiel du 21 octobre 2004 et « défaillant » au Journal officiel du 22 septembre 2000.

protocole d'échange décentralisé

Abréviation : PED.

Domaine : Finance.

Définition : Automate exécuteur de clauses programmé pour reproduire les fonctions des marchés financiers et de leurs intermédiaires financiers sans faire intervenir des personnes physiques ou morales susceptibles d'être tenues pour juridiquement responsables du respect de la réglementation.

Note : Un protocole d'échange décentralisé peut être utilisé, par exemple, pour réaliser une offre au public de cyberjetons ou pour apparier l'offre et la demande.

Voir aussi : automate exécuteur de clauses, décentralisation de la finance, offre au public de cyberjetons.

Équivalent étranger : decentralized exchange (DEX).

société à mission

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Entreprise dont les statuts prévoient la poursuite de missions d'intérêt social et environnemental par son offre de produits et de services.

Voir aussi : économie sociale et solidaire, responsabilité sociale de l'entreprise.

Équivalent étranger : B corp, benefit corp, benefit corporation, social purpose corp, social purpose corporation.

vérification du bénéficiaire

Domaine : Finance.

Définition : Service automatisé par lequel, à la réception d'un ordre de paiement, une banque compare la désignation du bénéficiaire fournie par le donneur d'ordre à celle qui est associée à l'identifiant bancaire également fourni par ce dernier,

pour sécuriser la validation de l'ordre de paiement.

Note : Si la vérification du bénéficiaire n'aboutit pas à une correspondance parfaite, le donneur d'ordre a le choix de valider ou non l'ordre de paiement.

Équivalent étranger : confirmation of payee, verification of payee (VOP).

II – Table d'équivalence

A – Termes étrangers

Table d'équivalence des termes étrangers vers leurs équivalents français

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
B corp, benefit corp, benefit corporation, social purpose corp, social purpose corporation.	Économie et gestion d'entreprise.	société à mission.
cash pooling, cash-pooling.	Finance.	centralisation de trésorerie, gestion centralisée de trésorerie.
customer relationship management (CRM).	Économie et gestion d'entreprise.	gestion des relations avec la clientèle (GRC).
confirmation of payee, verification of payee (VOP).	Finance.	vérification du bénéficiaire.
decentralized exchange (DEX).	Finance.	protocole d'échange décentralisé (PED).
decentralized finance (DeFi).	Finance.	décentralisation de la finance (DÉFI) (langage professionnel).
evergreen fund.	Finance.	fonds perpétuel.
meme coin, memecoin, meme token.	Finance-Économie générale.	jeton même, cyberjeton même.
name dropping.	Communication.	nominite, n.f.
network effect.	Économie générale.	effet de réseau.
no show.	Économie et gestion d'entreprise- Transports et mobilité.	non-présentation, n.f., faux bond.
social purpose corp, B corp, benefit corp, benefit corporation, social purpose corporation.	Économie et gestion d'entreprise.	société à mission.
verification of payee (VOP), confirmation of payee.	Finance.	vérification du bénéficiaire.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).		

B – Termes français

Table d'équivalence des termes français vers leurs équivalents étrangers

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
centralisation de trésorerie, gestion centralisée de trésorerie.	Finance.	cash pooling, cash-pooling.
cyberjeton mème, jeton mème.	Finance-Économie générale.	meme coin, memecoin, meme token.
décentralisation de la finance (DÉFI) (langage professionnel).	Finance.	decentralized finance (DeFi).
effet de réseau.	Économie générale.	network effect.
faux bond, non-présentation, n.f.	Économie et gestion d'entreprise-Transports et mobilité.	no show.
fonds perpétuel.	Finance.	evergreen fund.
gestion centralisée de trésorerie, centralisation de trésorerie.	Finance.	cash pooling, cash-pooling.
gestion des relations avec la clientèle (GRC).	Économie et gestion d'entreprise.	customer relationship management (CRM).
indicateur net de recommandation (INR).	Économie et gestion d'entreprise.	–
jeton mème, cyberjeton mème.	Finance-Économie générale.	meme coin, memecoin, meme token.
nominite, n.f.	Communication.	name dropping.
non-présentation, n.f., faux bond.	Économie et gestion d'entreprise-Transports et mobilité.	no show.
protocole d'échange décentralisé (PED).	Finance.	decentralized exchange (DEX).
société à mission.	Économie et gestion d'entreprise.	B corp, benefit corp, benefit corporation, social purpose corp, social purpose corporation.
vérification du bénéficiaire.	Finance.	confirmation of payee, verification of payee (VOP).
(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Brevet de technicien supérieur

Mise à jour des groupements de spécialités de BTS pour l'évaluation ponctuelle écrite de mathématiques – Session 2027

NOR : ESRE2625001N

→ Note de service du 12-10-2026

MESRE – DGESCO A – MPE

Texte adressé aux recteurs et rectrices de région académique, aux chancelières et chanceliers des universités ; aux recteurs délégués et rectrices déléguées pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'espace ; aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs et à la vice-rectrice ; à la directrice générale du Cned ; à la directrice du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissements publics et privés sous contrat ; aux professeurs et professeurs des établissements publics et privés sous contrat

Cette note de service a pour objet de mettre à jour les groupements de spécialités de l'examen du brevet de technicien supérieur (BTS) pour l'évaluation ponctuelle écrite de l'épreuve de mathématiques pour la session 2027.

Ces groupements de spécialités actualisés priment sur ceux encore parfois mentionnés dans les référentiels.

La répartition des spécialités de BTS dans chaque groupement est indiquée en annexe.

Dans chaque groupement, le sujet de mathématiques est commun en totalité ou en partie. Cependant, pour certaines spécialités d'un même groupement, il n'est pas exclu d'introduire dans le sujet quelques questions distinctes, voire un exercice distinct, afin de préserver leur spécificité.

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement scolaire,
Caroline Pascal

Annexe – Groupements de spécialités du brevet de technicien supérieur (BTS) pour l'évaluation ponctuelle écrite en mathématiques – Session 2027

Groupe B

B1

- bâtiment ;
- conception et réalisation des systèmes automatiques ;
- enveloppe des bâtiments : conception et réalisation ;
- fluides-énergies-domotique (3 options) ;
- traitements des matériaux (2 options).

B3

- électrotechnique.

Groupe C

C1

- conception des processus de réalisation de produits (2 options) ;
- conception des processus de découpe et d'emboutissage ;
- conception et réalisation en chaudronnerie industrielle ;
- conception et industrialisation en construction navale ;
- fonderie ;
- forge ;
- innovation textile (2 options) ;
- maintenance des matériels de construction et de manutention ;

- maintenance des systèmes (4 options) ;
- maintenance des véhicules ;
- motorisations toutes énergies ;
- pilotage de procédés ;
- systèmes constructifs bois et habitat ;
- techniques et services en matériels agricoles.

C2

- métiers de la mode (2 options).

Groupe D

D1

- bioanalyses en laboratoire de contrôle ;
- biologie médicale ;
- bioqualité ;
- biotechnologie en recherche et en production ;
- euroPlastics et composites (2 options).

Sujets indépendants

- comptabilité et gestion ;
- conception des produits industriels ;
- étude et réalisation d'agencement ;
- opticien-lunetier ;
- services informatiques aux organisations (2 options).

Examens

Calendrier 2027 du baccalauréat général et technologique dans les centres ouverts à l'étranger

NOR : MENE2625294N

→ Note de service du 5-10-2026

MEN – DGESCO A – MPE

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie ; aux ambassadeurs et ambassadrices ; à la directrice du Siec d'Île-de-France

La présente note de service a pour objet de fixer les modalités d'organisation de la session 2027 du baccalauréat général et technologique dans les centres ouverts à l'étranger. La liste des pays concernés et de leur académie de rattachement figure en annexe 1.

A – Baccalauréat général et technologique

1 – Réglementation de l'examen

Les textes qui régissent l'organisation du baccalauréat général et technologique en France sont applicables aux centres ouverts à l'étranger. La liste des langues dont les épreuves peuvent être subies à l'étranger est fixée, chaque année, par les recteurs des académies de rattachement.

2 – Calendrier des épreuves écrites des centres du groupe 1

Les centres d'examen des pays du groupe 1 sont répartis de la façon suivante :

Groupe 1 (A) : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal et Togo.

Groupe 1 (B) : Algérie, Angola, Bénin, Cameroun, Congo, Gabon, Irlande, Maroc, Niger, Nigéria, Portugal, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Royaume-Uni, Tchad et Tunisie.

Groupe 1 (C) : Afrique du sud, Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Danemark, Égypte, Espagne, Guinée équatoriale, Hongrie, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Serbie, Slovaquie, Suède et Suisse.

Groupe 1 (D) : Arabie saoudite, Bahreïn, Bulgarie, Burundi, Chypre, Comores, Djibouti, Éthiopie, Grèce, Israël, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Lituanie, Madagascar, Mozambique, Ouganda, Qatar, Roumanie, Russie, Tanzanie, Turquie et Ukraine.

Groupe 1 (E) : Arménie, Émirats arabes unis, Géorgie, Iran, Oman, République de Maurice.

La correction de toutes les épreuves écrites est dématérialisée sur l'application Santorin.

Les épreuves de philosophie sont fixées le **mardi 8 juin 2027**.

Les épreuves écrites de spécialité sont fixées les **mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 juin 2027**. Le candidat est convoqué sur 2 journées pour les épreuves de spécialité, un enseignement de spécialité par jour.

Les épreuves écrites anticipées de français, qu'elles soient passées au titre de la session 2026 ou par anticipation au titre de la session 2028, auront lieu le **jeudi 3 juin 2027**.

Les épreuves écrites anticipées de mathématiques, passées par anticipation au titre de la session 2028, auront lieu le **vendredi 4 juin 2027**.

Les horaires des épreuves pour chaque groupe sont indiqués en heures locales dans l'annexe 2.

Les candidats doivent impérativement être convoqués une demi-heure avant le début de chacune des épreuves. En outre, les candidats **des pays du groupes 1 (A, B, C, D et E) doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves**.

3 – Calendrier des épreuves écrites des centres du groupe 2

Pour les pays du groupe 2, les dates des épreuves obligatoires sont fixées par le recteur de l'académie de rattachement, en fonction des propositions émises par les services de coopération et d'action culturelle des ambassades dans ces pays.

Ces calendriers sont obligatoirement communiqués par les académies de rattachement, pour information et validation, à la direction générale de l'enseignement scolaire – mission du pilotage des examens (Dgesco A – MPE).

4 – Évaluation ponctuelle de langues vivantes

Cette évaluation ne concerne que les candidats non scolarisés dans un établissement homologué et ayant choisi une de ces langues lors de leur inscription au baccalauréat général et technologique.

Les évaluations ponctuelles écrites de langues vivantes A et B (amharique, arménien, bulgare, cambodgien, coréen, danois, grec moderne, norvégien, persan, serbe, suédois, tamoul, tchèque, turc, vietnamien) se dérouleront :

- le **mercredi 2 juin 2027** de 14 h à 15 h 30 pour la classe de première (heure de Paris) ;
- le **jeudi 3 juin 2027** de 14 h 30 à 16 h pour la fin du cycle terminal (heure de Paris) ;
- le **vendredi 4 juin 2027** de 14 h 30 à 16 h pour la classe de terminale (heure de Paris).

5 – Épreuves orales et pratiques

Les calendriers des épreuves orales et pratiques sont fixés par le recteur de l'académie de rattachement, en fonction des propositions émises par les services de coopération et d'action culturelle des ambassades dans ces pays, à l'exception de l'évaluation des compétences expérimentales de physique-chimie, de sciences de la vie et de la terre du baccalauréat général qui sera fixée dans une note de service ultérieure.

6 – Épreuves de remplacement

Les candidats des centres étrangers composent aux mêmes dates que la métropole pour toutes les épreuves de remplacement.

Les épreuves écrites de remplacement sont fixées du **lundi 6 au jeudi 9 septembre 2027** pour le baccalauréat général et technologique.

Les épreuves écrites anticipées de français, qu'elles soient passées au titre de la session 2027 ou par anticipation au titre de la session 2028, sont fixées **le jeudi 9 septembre 2027**.

Les épreuves écrites anticipées de mathématiques, passées au titre de la session 2027 ou par anticipation au titre de la session 2028, auront lieu **le vendredi 10 septembre 2027**.

Les horaires des épreuves pour chaque groupe sont indiqués en heures locales dans l'annexe 2.

Les épreuves ponctuelles écrites de remplacement de langues vivantes A et B (arménien, cambodgien, coréen, danois, grec moderne, persan, norvégien, suédois, turc, vietnamien) se déroulent :

- le **lundi 13 septembre 2027** de 14 h à 15 h 30 pour la classe de terminale (heure de Paris) ;
- le **lundi 13 septembre 2027** de 14 h 30 à 16 h pour la fin du cycle terminal (heure de Paris) ;
- le **mardi 14 septembre 2027** de 14 h à 15 h 30 pour la classe de première (heure de Paris).

7 – Conditions de passation des épreuves pour les candidats syriens

Les candidats syriens passeront les épreuves du baccalauréat selon le calendrier libanais.

8 – Transfert des dossiers de candidats

La date limite de transfert des dossiers est fixée au **mercredi 31 mars 2027**.

B – Baccalauréat français international (BFI)

1 – Évaluation spécifique écrite d'approfondissement culturel et linguistique

Cette évaluation spécifique est fixée **le lundi 31 mai 2027 de 8 heures à 12 heures (heure de Paris)** pour les centres situés en Afrique du Sud, en Algérie, en Allemagne, en Andorre, en Australie, en Autriche, en Belgique, au Burkina Faso, au Cambodge, en Chine, en Côte d'Ivoire, en Égypte, aux Émirats arabes unis, en Espagne, au Ghana, en Grèce, en Guinée, en Inde, en Indonésie, en Irlande, en Italie, au Japon, au Kenya, au Liban, au Luxembourg, au Maroc, à Madagascar, en Malaisie, au Mozambique, aux Pays-Bas, aux Philippines, en Pologne, au Qatar, en Corée du Sud, en République de Maurice, en République Tchèque, en Roumanie, au Royaume-Uni, en Russie, au Sénégal, en Serbie, à Singapour, en Suède, en Suisse, à Taïwan, en Thaïlande, au Togo, en Tunisie, en Turquie et au Vietnam.

Les candidats de la section brésilienne de Brasília composeront **le lundi 31 mai 2027 de 13 heures à 17 heures (heure de Paris)**.

Les candidats de la section américaine de Colombie, d'Équateur et du Panama composeront **le lundi 31 mai 2027 de 14 heures à 18 heures (heure de Paris)**.

Les candidats des centres d'Amérique du nord composeront aux dates que la rectrice de l'académie de rattachement aura arrêtées. Ces dates seront communiquées par la Dgesco A – MPE.

L'évaluation spécifique de remplacement est fixée **le lundi 13 septembre 2027 de 13 heures à 17 heures (heure de Paris)**.

2 – Évaluation spécifique écrite d'histoire-géographie

Cette évaluation spécifique est fixée **le mardi 1^{er} juin 2027 de 8 heures à 12 heures (heure de Paris)** pour les centres situés en Afrique du Sud, en Allemagne, en Andorre, en Australie, en Autriche, en Belgique, au Burkina Faso, au Cambodge, en Chine, en Côte d'Ivoire, en Égypte, aux Émirats arabes unis, en Espagne, au Ghana, en Grèce, en Guinée, en Inde, en Indonésie, en Irlande, en Italie, au Japon, au Kenya, au Luxembourg, à Madagascar, en Malaisie, au Mozambique, aux Pays-Bas, aux Philippines, en Pologne, au Qatar, en Corée du Sud, en République de Maurice, en République Tchèque, en Roumanie, au Royaume-Uni, en Russie, au Sénégal, en Serbie, à Singapour, en Suède, en Suisse, à Taïwan, en Thaïlande, au Togo, en Turquie et au Vietnam.

Les candidats de la section brésilienne de Brasília composeront **le mardi 1^{er} juin 2027 de 13 heures à 17 heures (heure de Paris)**.

Les candidats de la section américaine de Colombie, d'Équateur et du Panama **composeront le mardi 1^{er} juin 2027 de 14 heures à 18 heures (heure de Paris)**.

Les candidats des centres d'Amérique du nord et de la section arabe du Liban, d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie composeront aux dates que les rectrices et recteurs des académies de rattachement auront arrêtées. Ces dates seront communiquées par la Dgesco A – MPE.

L'évaluation spécifique de remplacement est fixée **le mardi 14 septembre 2027 de 13 heures à 17 heures (heure de Paris)**.

C – Délivrance simultanée du baccalauréat et d'un diplôme étranger

1 – Abibac

L'évaluation spécifique écrite d'histoire-géographie est fixée **le mardi 1^{er} juin 2027 de 8 heures à 13 heures**.

L'évaluation spécifique de remplacement est fixée **le lundi 13 septembre 2027 de 13 heures à 18 heures**.

La date de l'évaluation commune spécifique écrite de langue et littérature allemandes est fixée par le recteur de l'académie de Strasbourg sur proposition des lycées concernés en Allemagne.

2 – Bachibac

Les évaluations spécifiques écrites sont fixées pour la Belgique et le Maroc :

- **le lundi 31 mai 2027 de 8 heures à 12 heures (heure de Paris)** pour l'évaluation de langue et littérature espagnoles ;
- **le mardi 1^{er} juin 2027 de 8 heures à 13 heures (heure de Paris)** pour l'évaluation d'histoire-géographie.

Les évaluations spécifiques écrites sont fixées pour Cuba :

- **le lundi 31 mai 2027 de 14 heures à 18 heures (heure de Paris)** pour l'évaluation de langue et littérature espagnoles ;
- **le mardi 1^{er} juin 2027 de 13 heures à 18 heures (heure de Paris)** pour l'évaluation d'histoire-géographie.

Les évaluations spécifiques de remplacement sont fixées pour tous les centres :

- **le lundi 13 septembre 2027 de 14 heures à 18 heures (heure de Paris)** pour l'évaluation de langue et littérature espagnoles ;
- **le mardi 14 septembre 2027 de 13 heures à 18 heures (heure de Paris)** pour l'évaluation d'histoire-géographie.

3 – Esabac

Les évaluations spécifiques écrites sont fixées :

- **le lundi 31 mai 2027 de 8 heures à 12 heures (heure de Paris)** pour l'évaluation de langue et littérature italiennes des séries générales ;
- **le mardi 1^{er} juin 2027 de 8 heures à 13 heures (heure de Paris)** pour l'évaluation d'histoire-géographie.

Les évaluations spécifiques de remplacement sont fixées :

- **le lundi 13 septembre 2027 de 14 heures à 18 heures (heure de Paris)** pour l'évaluation de langue et littérature

italiennes ;

- le **mardi 14 septembre 2027 de 13 heures à 18 heures (heure de Paris)** pour l'évaluation d'histoire-géographie.

D – Centres d'examen du baccalauréat technologique

Des centres d'examen du baccalauréat technologique sont ouverts dans les séries suivantes :

- STMG spécialité gestion et finance : Côte d'Ivoire, Gabon, République de Maurice, Inde, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Sénégal, Tunisie et Vanuatu ;
- STMG spécialité mercatique (marketing) : Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Espagne, Éthiopie, Gabon, République de Maurice, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Qatar et Tunisie ;
- STMG spécialité ressources humaines et communication : République centrafricaine, République de Maurice, Maroc et Tunisie ;
- STMG spécialité systèmes d'information de gestion : Inde ;
- STI2D : Mexique.

E – Composition et présidence des jurys

Les centres d'examen du baccalauréat dans les pays étrangers doivent, par l'intermédiaire des ambassades de France, soumettre pour décision au rectrice ou recteur de leur académie de rattachement, leurs propositions relatives à la composition des jurys appelés à évaluer l'ensemble des épreuves du baccalauréat, y compris l'éducation physique et sportive. Ces propositions doivent obligatoirement comporter les titres, diplômes, établissement et classe d'affectation de chaque membre de jury. Un double de ces propositions est simultanément adressé, pour information, à la direction générale de l'enseignement scolaire – mission du pilotage des examens (Dgesco A-MPE).

Conformément aux articles D. 334-21 et D. 336-20 du Code de l'éducation, les jurys doivent être présidés par un professeur des universités ou maître de conférences ; toutefois, à défaut, un professeur agrégé de l'enseignement du second degré pourra être désigné comme président de jury.

F – Ouverture de centres d'examen pour la session 2028

Les demandes d'ouverture de nouveaux centres d'examen pour la session 2028 seront dématérialisées et adressées selon les modalités précisées dans la note de service de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (note à venir).

Pour le ministre de l'Éducation nationale, et par délégation,

Le chef du service de l'instruction publique, de l'action et de l'accompagnement pédagogiques, adjoint à la directrice générale de l'enseignement scolaire,
Pierre Desbiolles

Annexe(s)

- 📄 [Annexe 1 – Tableau de rattachement des centres de baccalauréat ouverts à l'étranger – Session 2027](#)
- 📄 [Annexe 2 – Calendrier des épreuves écrites et des épreuves écrites de remplacement du baccalauréat général et technologique – Session 2027](#)

Annexe 1 – Tableau de rattachement des centres de baccalauréat ouverts à l'étranger – Session 2027

Académies de rattachement	PAYS ÉTRANGERS
Pays du groupe 1	
AIX-MARSEILLE	Algérie, Tunisie
BORDEAUX	Maroc
GRENOBLE	Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie, Iran, Jordanie, Koweït, Oman, Qatar
LA RÉUNION	Afrique du sud, Angola, Burundi, Comores, Kenya, Madagascar, Mozambique, Ouganda, République de Maurice, Tanzanie
LILLE	Belgique, Danemark, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède
LYON	Bulgarie, Chypre, Grèce, Israël, Italie, Roumanie, Serbie, Turquie
NANTES	Bénin, Cameroun, Congo, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad, Togo
NORMANDIE	Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal
SIEC	Liban
STRASBOURG	Allemagne, Arménie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Russie, Slovaquie, Suisse, Ukraine
TOULOUSE	Espagne, Portugal
Pays du groupe 2	
BORDEAUX	Brésil (uniquement Brasilia), Colombie, Cuba, Équateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, République dominicaine, Vénézuëla
MONTPELLIER	Australie, Chine, Cambodge, Corée du sud, Indonésie, Inde, Japon, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Taïwan, Vietnam
NORMANDIE	Canada, États-Unis d'Amérique
POITIERS	Argentine, Bolivie, Brésil (sauf Brasilia), Chili, Costa Rica, Pérou, Uruguay

NOUVELLE- CALÉDONIE	Vanuatu
------------------------	---------

Annexe 2 – Calendrier des épreuves écrites et des épreuves écrites de remplacement du baccalauréat général et technologique – Session 2027

Calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général et technologique

Centres étrangers du groupe 1 (A) : Burkina Faso – Côte d'Ivoire – Ghana - Guinée – Mali – Mauritanie – Sénégal – Togo

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Jeudi 3 juin	Français (épreuve anticipée)	7 h 30 – 11 h 30
Vendredi 4 juin	Mathématiques (épreuve anticipée)	7 h 30 – 09 h 30
Mardi 8 juin	Philosophie	7 h 30 – 11 h 30
Mercredi 9 juin	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	7 h 30 – 11 h 30
	Humanités, littérature et philosophie	7 h 30 – 11 h 30
	Mathématiques	7 h 30 – 11 h 30
	Physique-chimie	7 h 30 – 11 h
	Sciences économiques et sociales	7 h 30 – 11 h 30
	Numérique et sciences informatiques	7 h 30 – 11 h
	Sciences de la vie et de la Terre	7 h 30 – 11 h
	Sciences de l'ingénieur	7 h 30 – 11 h
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	7 h 30 – 11 h 30
Jeudi 10 juin	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	7 h 30 – 11 h 30
	Humanités, littérature et philosophie	7 h 30 – 11 h 30
	Mathématiques	7 h 30 – 11 h 30
	Physique-chimie	7 h 30 – 11 h
	Sciences économiques et sociales	7 h 30 – 11 h 30
	Numérique et sciences informatiques	7 h 30 – 11 h
	Sciences de la vie et de la terre	7 h 30 – 11 h
	Sciences de l'ingénieur	7 h 30 – 11 h
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7 h 30 – 11 h
	Droit et économie (STMG)	7 h 30 – 11 h 30
Vendredi 11 juin	Littérature, langue et culture de l'Antiquité	7 h 30 – 11 h 30

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves

Centres étrangers du groupe 1 (B) : Algérie – Angola – Bénin – Cameroun – Congo – Gabon – Irlande – Maroc – Niger – Nigéria – Portugal – République centrafricaine – République démocratique du Congo – Royaume-Uni – Tchad – Tunisie

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Jeudi 3 juin	Français (épreuve anticipée)	8 h – 12 h
Vendredi 4 juin	Mathématiques (épreuve anticipée)	8 h – 10 h
Mardi 8 juin	Philosophie	8 h – 12 h
Mercredi 9 juin	Éducation physique, pratiques et culture sportives	8 h – 11 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	8 h – 12 h
	Humanités, littérature et philosophie	8 h – 12 h
	Mathématiques	8 h – 12 h
	Physique-chimie	8 h – 11 h 30
	Sciences économiques et sociales	8 h – 12 h
	Numérique et sciences informatiques	8 h – 11 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	8 h – 11 h 30
	Sciences de l'ingénieur	8 h – 11 h 30
	Arts	8 h – 11 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	8 h – 12 h
Jeudi 10 juin	Éducation physique, pratiques et culture sportives	8 h – 11 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	8 h – 12 h
	Humanités, littérature et philosophie	8 h – 12 h
	Mathématiques	8 h – 12 h
	Physique-chimie	8 h – 11 h 30
	Sciences économiques et sociales	8 h – 12 h
	Numérique et sciences informatiques	8 h – 11 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	8 h – 11 h 30
	Sciences de l'ingénieur	8 h – 11 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	8 h – 11 h 30
	Droit et économie (STMG)	8 h – 12 h
Vendredi 11 juin	Littérature, langue et culture de l'Antiquité	8 h – 12 h

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves.

Centres étrangers du groupe 1 (C) : Afrique du sud – Allemagne – Autriche – Belgique – Bosnie-Herzégovine – Danemark – Égypte – Espagne – Guinée équatoriale – Hongrie – Italie – Luxembourg – Norvège – Pays-Bas – Pologne – République tchèque – Serbie – Slovaquie – Suède – Suisse

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Jeudi 3 juin	Français (épreuve anticipée)	8 h – 12 h
Vendredi 4 juin	Mathématiques (épreuve anticipée)	8 h – 10 h
Mardi 8 juin	Philosophie	8 h – 12 h
Mercredi 9 juin	Éducation physique, pratiques et culture sportives	8 h – 11 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	8 h – 12 h
	Humanités, littérature et philosophie	8 h – 12 h
	Mathématiques	8 h – 12 h
	Physique-chimie	8 h – 11 h 30
	Sciences économiques et sociales	8 h – 12 h
	Numérique et sciences informatiques	8 h – 11 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	8 h – 11 h 30
	Sciences de l'ingénieur	8 h – 11 h 30
	Arts	8 h – 11 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	8 h – 12 h
Jeudi 10 juin	Éducation physique, pratiques et culture sportives	8 h – 11 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	8 h – 12 h
	Humanités, littérature et philosophie	8 h – 12 h
	Mathématiques	8 h – 12 h
	Physique-chimie	8 h – 11 h 30
	Sciences économiques et sociales	8 h – 12 h
	Numérique et sciences informatiques	8 h – 11 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	8 h – 11 h 30
	Sciences de l'ingénieur	8 h – 11 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	8 h – 11 h 30
	Droit et économie (STMG)	8 h – 12 h
Vendredi 11 juin	Littérature, langue et culture de l'Antiquité	8 h – 12 h

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves.

Centres étrangers du groupe 1 (D) : Arabie saoudite – Bahreïn – Bulgarie – Burundi – Chypre – Comores – Djibouti – Éthiopie – Grèce – Israël – Jordanie – Kenya – Koweït – Liban – Lituanie – Madagascar – Mozambique – Ouganda – Qatar – Roumanie – Russie – Tanzanie – Turquie – Ukraine

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Jeudi 3 juin	Français (épreuve anticipée)	8 h – 12 h
Vendredi 4 juin	Mathématiques (épreuve anticipée)	8 h – 10 h
Mardi 8 juin	Philosophie	8 h – 12 h
Mercredi 9 juin	Éducation physique, pratiques et culture sportives	8 h – 11 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	8 h – 12 h
	Humanités, littérature et philosophie	8 h – 12 h
	Mathématiques	8 h – 12 h
	Physique-chimie	8 h – 11 h 30
	Sciences économiques et sociales	8 h – 12 h
	Numérique et sciences informatiques	8 h – 11 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	8 h – 11 h 30
	Sciences de l'ingénieur	8 h – 11 h 30
	Arts	8 h – 11 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	8 h – 12 h
Jeudi 10 juin	Éducation physique, pratiques et culture sportives	8 h – 11 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	8 h – 12 h
	Humanités, littérature et philosophie	8 h – 12 h
	Mathématiques	8 h – 12 h
	Physique-chimie	8 h – 11 h 30
	Sciences économiques et sociales	8 h – 12 h
	Numérique et sciences informatiques	8 h – 11 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	8 h – 11 h 30
	Sciences de l'ingénieur	8 h – 11 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	8 h – 11 h 30
	Droit et économie (STMG)	8 h – 12 h
Vendredi 11 juin	Littérature, langue et culture de l'Antiquité	8 h – 12 h

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves.

Centres étrangers du groupe 1 (E) : Arménie – Émirats arabes unis – Géorgie – Iran – Oman – République de Maurice

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Jeudi 3 juin	Français (épreuve anticipée)	9 h – 13 h
Vendredi 4 juin	Mathématiques (épreuve anticipée)	9 h – 11 h
Mardi 8 juin	Philosophie	9 h – 13 h
Mercredi 9 juin	Éducation physique, pratiques et culture sportives	9 h – 12 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	9 h – 13 h
	Humanités, littérature et philosophie	9 h – 13 h
	Mathématiques	9 h – 13 h
	Physique-chimie	9 h – 12 h 30
	Sciences économiques et sociales	9 h – 13 h
	Numérique et sciences informatiques	9 h – 12 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	9 h – 12 h 30
	Arts	9 h – 12 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	9 h – 13 h
Jeudi 10 juin	Éducation physique, pratiques et culture sportives	9 h – 12 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	9 h – 13 h
	Humanités, littérature et philosophie	9 h – 13 h
	Mathématiques	9 h – 13 h
	Physique-chimie	9 h – 12 h 30
	Sciences économiques et sociales	9 h – 13 h
	Numérique et sciences informatiques	9 h – 12 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	9 h – 12 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	9 h – 12 h 30
	Droit et économie (STMG)	9 h – 13 h
Vendredi 11 juin	Littérature, langue et culture de l'Antiquité	9 h – 13 h

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves.

Calendrier des épreuves écrites de remplacement du baccalauréat général et technologique

Centres étrangers du groupe 1 (A) : Burkina Faso – Côte d'Ivoire – Ghana - Guinée – Mali – Mauritanie – Sénégal – Togo

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 6 septembre	Philosophie	7 h 30 – 11 h 30
Mardi 7 septembre	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	13 h 30 – 17 h 30
	Humanités, littérature et philosophie	13 h 30 – 17 h 30
	Mathématiques	13 h 30 – 17 h 30
	Physique-chimie	13 h 30 – 17 h
	Sciences économiques et sociales	13 h 30 – 17 h 30
	Numérique et sciences informatiques	13 h 30 – 17 h
	Sciences de la vie et de la Terre	13 h 30 – 17 h
	Sciences de l'ingénieur	13 h 30 – 17 h
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	13 h 30 – 17 h 30
Mercredi 8 septembre	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	13 h 30 – 17 h 30
	Humanités, littérature et philosophie	13 h 30 – 17 h 30
	Mathématiques	13 h 30 – 17 h 30
	Physique-chimie	13 h 30 – 17 h
	Sciences économiques et sociales	13 h 30 – 17 h 30
	Numérique et sciences informatiques	13 h 30 – 17 h
	Sciences de la vie et de la terre	13 h 30 – 17 h
	Sciences de l'ingénieur	13 h 30 – 17 h
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	13 h 30 – 17 h
	Droit et économie (STMG)	13 h 30 – 17 h 30
Jeudi 9 septembre	Littérature, langue et culture de l'Antiquité	13 h 30 – 17 h 30
Jeudi 9 septembre	Français (épreuve anticipée)	7 h 30 – 11 h 30
Vendredi 10 septembre	Mathématiques (épreuve anticipée)	7 h 30 – 9 h 30

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves.

Centres étrangers du groupe 1 (B) : Algérie – Angola – Bénin – Cameroun – Congo – Gabon – Irlande – Maroc – Niger – Nigéria – Portugal - République centrafricaine – République démocratique du Congo – Royaume-Uni – Tchad – Tunisie

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 6 septembre	Philosophie	8 h – 12 h
Mardi 7 septembre	Éducation physique, pratiques et culture sportives	14 h – 17 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h -18 h
	Humanités, littérature et philosophie	14 h -18 h
	Mathématiques	14 h -18 h
	Physique-chimie	14 h – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h -18 h
	Numérique et sciences informatiques	14 h – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h – 17 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h – 17 h 30
	Arts	14 h – 17 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	14 h -18 h
Mercredi 8 septembre	Éducation physique, pratiques et culture sportives	14 h – 17 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h – 18 h
	Humanités, littérature et philosophie	14 h – 18 h
	Mathématiques	14 h – 18 h
	Physique-chimie	14 h – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h – 18 h
	Numérique et sciences informatiques	14 h – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	14 h – 17 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h – 17 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h – 17 h 30
	Droit et économie (STMG)	14 h – 18 h
Jeudi 9 septembre	Littérature, langue et culture de l'Antiquité	14 h – 18 h
Jeudi 9 septembre	Français (épreuve anticipée)	8 h – 12 h
Vendredi 10 septembre	Mathématiques (épreuve anticipée)	8 h – 10 h

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves.

Centres étrangers du groupe 1 (C) : Afrique du sud – Allemagne – Autriche – Belgique – Bosnie Herzégovine - Danemark – Égypte – Espagne – Guinée équatoriale – Hongrie – Italie – Luxembourg – Norvège – Pays-Bas – Pologne – République tchèque – Serbie – Slovaquie – Suède – Suisse

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 6 septembre	Philosophie	8 h – 12 h
Mardi 7 septembre	Éducation physique, pratiques et culture sportives	14 h – 17 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h – 18 h
	Humanités, littérature et philosophie	14 h – 18 h
	Mathématiques	14 h – 18 h
	Physique-chimie	14 h – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h – 18 h
	Numérique et sciences informatiques	14 h – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h – 17 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h – 17 h 30
	Arts	14 h – 17 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	14 h – 18 h
Mercredi 8 septembre	Éducation physique, pratiques et culture sportives	14 h – 17 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h – 18 h
	Humanités, littérature et philosophie	14 h – 18 h
	Mathématiques	14 h – 18 h
	Physique-chimie	14 h – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h – 18 h
	Numérique et sciences informatiques	14 h – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	14 h – 17 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h – 17 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h – 17 h 30
	Droit et économie (STMG)	14 h – 18 h
Jeudi 9 septembre	Littérature, langue et culture de l'Antiquité	14 h – 18 h
Jeudi 9 septembre	Français (épreuve anticipée)	8 h – 12 h
Vendredi 10 septembre	Mathématiques (épreuve anticipée)	8 h – 10 h

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves.

Centres étrangers du groupe 1 (D) : Arabie saoudite – Bahreïn – Bulgarie – Burundi - Chypre – Comores – Djibouti – Éthiopie – Grèce – Israël – Jordanie – Kenya – Koweït – Liban – Lituanie – Madagascar – Mozambique – Ouganda – Qatar – Roumanie – Russie (Moscou) – Tanzanie – Turquie – Ukraine

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 6 septembre	Philosophie	8 h – 12 h
Mardi 7 septembre	Éducation physique, pratiques et culture sportives	14 h – 17 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h – 18 h
	Humanités, littérature et philosophie	14 h – 18 h
	Mathématiques	14 h – 18 h
	Physique-chimie	14 h – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h – 18 h
	Numérique et sciences informatiques	14 h – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h – 17 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h – 17 h 30
	Arts	14 h – 17 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	14 h – 18 h
Mercredi 8 septembre	Éducation physique, pratiques et culture sportives	14 h – 17 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h – 18 h
	Humanités, littérature et philosophie	14 h – 18 h
	Mathématiques	14 h – 18 h
	Physique-chimie	14 h – 17 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h – 18 h
	Numérique et sciences informatiques	14 h – 17 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	14 h – 17 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h – 17 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h – 17 h 30
	Droit et économie (STMG)	14 h – 18 h
Jeudi 9 septembre	Littérature, langue et culture de l'Antiquité	14 h – 18 h
Jeudi 9 septembre	Français (épreuve anticipée)	8 h – 12 h
Vendredi 10 septembre	Mathématiques (épreuve anticipée)	8 h – 10 h

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves.

Centres étrangers du groupe 1 (E) : Arménie – Emirats arabes unis – Géorgie – Iran – Oman – République de Maurice

DATES	SPÉCIALITÉS	HORAIRES
Lundi 6 septembre	Philosophie	9 h – 13 h
Mardi 7 septembre	Éducation physique, pratiques et culture sportives	15 h – 18 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	15 h – 19 h
	Humanités, littérature et philosophie	15 h – 19 h
	Mathématiques	15 h – 19 h
	Physique-chimie	15 h – 18 h 30
	Sciences économiques et sociales	15 h – 19 h
	Numérique et sciences informatiques	15 h – 18 h 30
	Sciences de la vie et de la Terre	15 h – 18 h 30
	Arts	15 h – 18 h 30
	Management, sciences de gestion et numérique (STMG)	15 h – 19 h
Mercredi 8 septembre	Éducation physique, pratiques et culture sportives	15 h – 18 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	15 h – 19 h
	Humanités, littérature et philosophie	15 h – 19 h
	Mathématiques	15 h – 19 h
	Physique-chimie	15 h – 18 h 30
	Sciences économiques et sociales	15 h – 19 h
	Numérique et sciences informatiques	15 h – 18 h 30
	Sciences de la vie et de la terre	15 h – 18 h 30
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	15 h – 18 h 30
	Droit et économie (STMG)	15 h – 19 h
Jeudi 9 septembre	Littérature, langue et culture de l'Antiquité	15 h – 19 h
Jeudi 9 septembre	Français (épreuve anticipée)	9 h – 13 h
Vendredi 10 septembre	Mathématiques (épreuve anticipée)	9 h – 11 h

NB : Les candidats doivent rester dans la salle d'examen durant l'intégralité des épreuves.

Conseils, comités, commissions

Désignation du responsable des comités de relecture prévu dans le projet stratégique de service 2025-2030 de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

NOR : MENI2626215A

→ Arrêté du 1-9-2026

MEN – MESRE – MSJVA – IGÉSR

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace et de la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative en date du 1^{er} septembre 2026, M. Frédéric Forest, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, élu par les membres du service de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche pour exercer les fonctions de responsable des comités de relecture de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, est désigné pour exercer ces fonctions à compter du 1^{er} septembre 2026, pour une durée de deux ans.